



Secrétariat général (SG)

Genève, le 13 novembre 2025

Courriel: HRerecruit@itu.int

A l'attention de la Direction générale

Lettre circulaire N° 25/51

Sujet: **AVIS DE VACANCE No. 2206P-2025/BR-TSD/EXTERNE/P3 "Ingénieur(e) en radiocommunications"**

Madame, Monsieur,

L'emploi décrit en annexe doit être pourvu au siège de l'UIT.

La description d'emploi correspondante, les aptitudes requises des candidats, ainsi que toutes indications utiles, figurent en annexe à la présente lettre.

Les Administrations sont priées de diffuser les avis de vacance à toutes les sources potentielles de recrutement : universités, instituts, associations d'ingénieurs et le secteur privé selon le cas.

Je serais reconnaissant à votre Administration de bien vouloir inciter les candidats et notamment les candidates qualifié(e)s à soumettre leur candidature pour l'emploi mentionné ci-dessus, au plus tard le 13/01/2026 sur notre site carrière :

Ingénieur(e) en radiocommunications

La Conférence de plénipotentiaires a adopté la Résolution 48 (Rev. Dubaï 2018), décidant que :
« ... lorsque des emplois vacants sont pourvus par recrutement international, lors du choix entre plusieurs candidats ayant les qualifications requises pour l'emploi, la préférence doit être donnée aux candidats des régions du monde qui sont sous-représentées dans les effectifs de l'Union, compte tenu de l'équilibre entre le personnel féminin et le personnel masculin prescrit dans le régime commun des Nations Unies ; ».

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Doreen Bogdan-Martin
Secrétaire générale

Annexes : **AVIS DE VACANCE No. 2206P-2025/BR-TSD/EXTERNE/P3 "Ingénieur(e) en radiocommunications"**

Job Title: Ingénieur(e) en radiocommunications

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'UIT - principale institution des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication - a pour tâche de connecter le monde. A cette fin, elle gère sur le plan international le spectre des fréquences radioélectriques et les orbites de satellites, s'emploie à renforcer l'infrastructure des communications dans les pays en développement et élabore des normes mondiales qui garantissent la parfaite interconnexion de systèmes de communication très divers.

L'UIT applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de harcèlement. L'UIT s'est engagée en faveur de la diversité et de l'intégration au sein de son effectif, et encourage tous les candidats quels que soient leur sexe, leur nationalité, leurs origines religieuses et ethniques, y compris les personnes handicapées, à postuler pour faire partie de l'organisation. La parité des genres est d'une grande importance pour l'UIT.

Ingénieur(e) en radiocommunications

Numéro de l'avis de vacance: 2206

Secteur: BR

Département: TSD

Pays du contrat: Suisse

Lieu d'affectation: Genève

Numéro de poste: R43/P3/756

Grade: P3

Type de contrat: Durée déterminée

Durée du contrat: 2 ans avec possibilité de prolongation

Type de publication: Externe

Date limite de candidature (Minuit heure de Genève) 13 Janvier 2026

UNITE ORGANISATIONNELLE

Le Bureau des radiocommunications (BR) est chargé de l'application du Règlement des radiocommunications et de fournir l'appui technique administratif nécessaire pour les Conférences mondiales et régionales des radiocommunications organisées par l'UIT, les Assemblées et les Commissions d'études des radiocommunications. Il met en oeuvre les procédures réglementaires internationales pour l'enregistrement des assignations de fréquence et des positions orbitales, apporte son assistance aux administrations pour la coordination et la mise en oeuvre de leurs besoins en matière de spectre des fréquences et de positions orbitales et aide à résoudre les cas de brouillage préjudiciable. Il assure le secrétariat technique spécialisé des Commissions d'études des radiocommunications et de l'Assemblée des radiocommunications en vue d'établir des Recommandations sur l'utilisation du spectre et les caractéristiques des systèmes radioélectriques. Le BR comprend quatre départements: le Département des services spatiaux, le Département des services de terre, le Département informatique, administration et publications et le Département des commissions d'études.

Dans le cadre du Bureau des radiocommunications, le Département des services de Terre (TSD) comprend les trois divisions suivantes: Division des services de radiodiffusion (BCD), Division des services fixes et mobiles (FMD), et Division de la publication et de l'enregistrement des services de terre (TPR). Le Département est chargé de l'application du Règlement des radiocommunications de l'UIT en assurant le traitement tant réglementaire que technique des assignations de fréquence notifiées par les Etats Membres de l'UIT pour les services de Terre. En outre, il est responsable de l'application des procédures relatives aux Plans mondiaux et régionaux. Il fournit par ailleurs une aide aux Etats Membres de l'UIT en ce qui concerne le choix des fréquences et le traitement des cas de brouillage préjudiciable. Le Département est chargé de l'application des dispositions administratives et

d'exploitation du Règlement des radiocommunications, y compris des aspects de sauvegarde de la vie humaine des services aéronautique et maritime. Le Département édite et publie la totalité des publications des données concernant les services de Terre. Il mène également à bien des études ainsi que d'autres activités pour la préparation de Conférences mondiales et régionales des radiocommunications.

TÂCHES ET RESPONSABILITES

Sous la supervision du Chef de la Section des publications de service, au sein de la Division de la publication et de l'enregistrement des services de Terre, le/la titulaire s'acquitte des tâches suivantes :

- Coordonne la tenue à jour et l'amélioration des systèmes et bases de données du service maritime (MARS) conformément au Règlement des radiocommunications ainsi qu'aux Décisions, Résolutions et Recommandations adoptées par la Conférence mondiale des radiocommunications.
- Examine et analyse l'application ou l'évolution des procédures opérationnelles relatives au spectre des fréquences radioélectriques, en vue de leur publication dans les publications de service appropriées, relatives au service maritime.
- Élabore des spécifications et des règles de validation et teste les procédures, bases de données et systèmes nouveaux, révisés ou améliorés.
- Coordonne la mise à jour et l'actualisation du contenu réglementaire des sites web du système MARS et de la Nomenclature des stations de contrôle international des émissions, prépare des foires aux questions et collabore avec les collègues de la section à la préparation des informations et documents connexes.
- Établit des statistiques et des rapports sur les soumissions concernant les stations des services de Terre, publiées dans la Nomenclature des stations de navire et des identités du service mobile maritime assignées (Liste V) et dans la Nomenclature des stations côtières et des stations effectuant des services spéciaux (Liste IV).
- Analyse les demandes d'utilisation des données de l'UIT sur le service maritime présentées par des administrations, des entreprises privées, etc. et propose des mesures relatives aux autres services de l'UIT concernés. Participe aux études visant à améliorer le contenu et les méthodes de diffusion des publications du service maritime.
- Suit le développement du système Cospas-Sarsat, détermine les questions dont la direction du BR doit tenir compte concernant les activités du Bureau en matière de protection de la bande 406-406,1 MHz et établit les rapports correspondants.
- Assiste, si nécessaire, à des réunions, notamment celles des commissions d'études. Contribue aux travaux préparatoires des conférences, des réunions des rouses de travail de l'UIT-R, des séminaires et des ateliers ainsi que d'autres forums internationaux traitant des questions relatives au service maritime.
- S'acquitte de toute autre tâche qui lui est confiée.

COMPETENCES ESSENTIELLES

Application des connaissances spécialisées; Aptitude à communiquer efficacement; Formation et échange de connaissances; Engagement à l'égard de l'organisation; Approche axée sur les résultats; et, Esprit d'équipe et collaboration.

COMPETENCES FONCTIONNELLES

Analyse, sûreté de jugement et aptitude à décider

Souci du client et de la prestation de services

Ouverture à l'innovation et au changement

Etablissement de réseaux et de partenariats

Aptitude à planifier et à organiser

COMPETENCES TECHNIQUES

- Connaissances en matière d'application des dispositions du Règlement des radiocommunications relatives au service maritime.
- Capacité et volonté de se tenir constamment informé(e) des progrès des technologies de l'information.

- Connaissance des technologies de communication radio maritime.

QUALIFICATIONS REQUISES

Education:

Diplôme universitaire supérieur en ingénierie des télécommunications ou dans un domaine connexe (sciences/ingénierie, génie électrique/électronique) OU formation reçue dans un établissement d'enseignement supérieur de réputation établie, sanctionnée par un diplôme de niveau équivalent à un diplôme universitaire supérieur dans l'un des domaines précités. Pour les candidats internes, un titre universitaire de premier cycle dans l'un des domaines précités, associé à sept années d'expérience professionnelle pertinente, peut remplacer le titre universitaire supérieur à des fins de promotion ou de rotation. Une formation complémentaire dans un établissement d'enseignement maritime reconnu par l'Organisation maritime internationale serait un avantage.

Expérience:

Au moins cinq années d'expérience à des postes à responsabilité croissante dans le domaine des services de radiocommunication, dont au moins deux ans au niveau international. Un doctorat dans un domaine connexe peut être considéré comme équivalent à deux années d'expérience professionnelle. Expérience dans les questions relatives au service maritime, en particulier concernant le Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM). Une expérience dans la conception de pages web serait un atout.

Langues:

Connaissance de l'une des six langues officielles de l'Union (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe) au niveau avancé et connaissance d'une deuxième langue officielle au niveau intermédiaire. La connaissance d'une troisième langue officielle serait un avantage. (Selon les dispositions de la Résolution 626 du Conseil, l'assouplissement des conditions requises en matière de connaissances linguistiques peut être autorisé pour les candidats ressortissants de pays en développement: lorsque les candidats de ces pays possèdent une connaissance approfondie de l'une des langues officielles de l'Union, leur candidature pourra être prise en considération).

DROITS ET PRESTATIONS

Salaire:

Le traitement annuel total se compose d'un traitement annuel net (net d'impôts et avant déduction des contributions à l'assurance maladie et à la Caisse des pensions) en dollars USD et d'une indemnité de poste (indemnité de cherté de la vie). L'indemnité de poste est variable et peut être modifiée sans préavis, conformément aux taux fixés dans le régime commun des Nations Unies pour les traitements et les prestations. Salaire annuel à partir de \$ 70,212 + indemnité de poste \$ 57,153

Les autres indemnités et prestations sont soumises aux conditions particulières de l'engagement, merci de vous référer à: https://jobs.itu.int/content/Ce-que-nous-offrons/?locale=fr_FR

INFORMATION SUR LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Veuillez noter que tous les candidats doivent remplir une demande en ligne et fournir des informations complètes et exactes. Pour postuler, veuillez visiter le site Web de l'UIT [Carrières](#). L'évaluation des candidats est basée sur les critères de l'avis de vacance et peut inclure des tests et/ou des évaluations, ainsi qu'un entretien basé sur les compétences. L'UIT utilise des technologies de communication telles que la vidéo ou la téléconférence, la correspondance par e-mail, etc. pour l'évaluation des candidats. Veuillez noter que seuls les candidats sélectionnés seront contactés et que les candidats à l'étape de sélection finale seront soumis à une vérification des références sur la base des informations fournies. Les messages émanant d'adresses email différentes de celles de l'UIT - @itu.int - ne doivent en aucun cas être considérées. L'UIT ne facture aucun frais à aucun moment au cours du processus de recrutement.